



Saint-Ouen l'Aumône, le 29 août 2018

**Objet : Rappel – Réservation des activités périscolaires**

Chers parents,

Nous vous invitons à procéder aux différentes réservations pour votre (vos) enfant (s) aux activités périscolaires (accueils du matin, du soir et du mercredi, restauration scolaire et études dirigées). Concernant le mercredi l'inscription se fait à la journée.

Les réservations peuvent s'effectuer soit par Internet soit auprès des centres de loisirs ou du service Enfance pour les familles ne disposant pas d'accès à Internet.

Nous vous rappelons que la réservation est obligatoire.

Le service Enfance.